

LES TRAVAUX REPRENNENT

Comme vous le savez, les grandes difficultés rencontrées avec l'entreprise en charge des travaux de réhabilitation nous ont conduits à résilier le contrat que nous avons avec elle. Un événement regrettable mais que nous devons assumer, dans l'intérêt des locataires. Dans ce contexte malheureux, nous avons relancé un marché dans des délais extrêmement courts afin de limiter les désagréments. Ainsi, j'ai le plaisir de vous confirmer, comme cela a été annoncé lors de la réunion publique du 10 décembre 2019, que le nouveau marché vient d'être confié à un groupement d'entreprises, chacune

spécialisée dans son corps de métier. Les équipes de l'Office sont d'ores-et-déjà à pied d'œuvre pour assurer un déroulement de chantier dans des conditions plus sereines pour un programme de travaux inchangé. Je tiens, ici, au nom de l'ensemble des équipes de l'Office, à renouveler nos excuses pour la gêne occasionnée par cette situation indépendante de notre volonté, qui je vous rassure, n'aura aucune incidence financière pour vous. Au plaisir de vous rencontrer prochainement afin d'échanger avec vous sur cette réhabilitation qui vous permettra de gagner en confort dans vos logements et d'améliorer votre cadre de vie.



Laurent Russier
Président et Maire
de Saint-denis

2019 / JUIN-JUILLET
Arrêt de chantier
/ Résiliation du
marché avec JFR

/ AOÛT-SEPTEMBRE
Nouvel appel d'offres
/ Réunion Publique
d'information

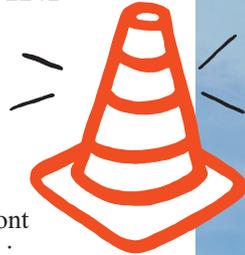
**NOUS
SOMMES
ICI**
/ OCTOBRE À DÉCEMBRE
Attribution du
marché et préparation
de chantier

2020 / JANVIER
Démarrage
des travaux

2021 / 1^{er} TRIMESTRE
Fin des
travaux

Le chantier reprend

Les nouvelles entreprises désignées commencent à s'installer sur votre résidence (échafaudage, zone de stockage, états des lieux...).



Les installations de chantier seront réparties sur la résidence et empièteront sur quelques places de stationnement :

- côté 16 et 18 rue Prairial et 1 et 3 rue Vendémiaire au 1^{er} semestre
- puis côté 14, 12, 10, 08, 06 rue Prairial et 2 Vendémiaire au 2^e trimestre 2020.

Les travaux vont démarrer au fur et à mesure et à partir du mois de janvier, les entreprises entreront dans une phase de pleine activité.

Rappel succinct du programme de travaux

CLOS ET COUVERT

- traitement des façades : isolation thermique par l'extérieur, remplacement des revêtements en façades, des fenêtres et occultations et des garde-corps
- réfection des étanchéités et isolation des toitures terrasses
- remplacement des portes palières

LOGEMENTS

- ventilation

ESPACES EXTÉRIEURS ET PARTIES COMMUNES

- remplacement des pare-vues des balcons et jardins privatifs et des portillons d'accès aux maisons individuelles et des garde-corps
- reprise des escaliers et coursives
- reprise de l'éclairage extérieur

UNE QUESTION, UNE RÉCLAMATION ?

Vous trouverez à la loge un cahier de réclamation.

■ Toutes vos demandes doivent être formulées auprès du gardien et devront être consignées dans ce cahier pour pouvoir être traitées. À défaut, votre demande ne sera pas prise en compte.



VOS CONTACTS

Les gardiens restent à votre écoute du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h30.

M. KANTÉ 06 60 32 72 79
M. SOUMARE 06 60 32 72 80

LES DIFFÉRENTES INTERVENTIONS

Les interventions seront découpées par corps de métier et ne seront pas systématiquement exécutées sur la même période.

Par exemple, l'étanchéité pourra être effectuée en décembre, tandis que le remplacement des fenêtres réalisé au mois de février.

Certaines interventions nécessitent l'accès à votre logement :

le remplacement des fenêtres : 1 à 2 jours, la porte palière : ½ journée, ventilation : ½ journée (ces durées vous sont données à titre indicatif). Il vous sera parfois demandé de libérer les accès (ex : remplacement des fenêtres). Certains travaux seront source de nuisances le temps de l'intervention (bruit, poussières...).

Un avis de passage mentionnant la date de chaque intervention vous sera distribué.

LES ENTREPRISES

4 entreprises ont été désignées pour mener à bien cette opération de réhabilitation. Chacune d'elles intervient sur un corps de métiers différents :

- **AIRR** : traitement des façades (bardage, garde-corps)
- **NORBA** : menuiseries extérieures (fenêtres, volets, portes palières)
- **CIEL ETANCHE** : étanchéité
- **GECOP** : ventilation

Ces 4 entreprises interviendront sur le chantier de manière concomitante. Pour garantir la bonne organisation du chantier, **un référent a été désigné**. Il est en capacité de vous apporter des informations (date des interventions, sur le déroulement du chantier, les dispositions à prendre et le cas échéant de vous réorienter sur le bon interlocuteur).

POUR LE CONTACTER : Thomas Vermeulen : 06 70 22 94 06